

Chanoine Brugière

# Parcoul



Société Historique et Archéologique du Périgord  
Fonds Pommarède

Puymanjou.  
 Pointe Arnaud, 1808  
 Chaignaud Pierre, 1816  
 Bonfillier Jean, 1827  
 Chaignaud Pierre Pr., 1831  
 Sandraud, 1835  
 Deltha Pelit, 1881.

1 Parcoul  
 2 Puymanjou  
**PARCOUL**



Parcoul.  
 Gren de Marsaud A.J. 1808  
 Fulehia 1821  
 Ripereau Jean 1832  
 Chandaud Jacques 1834  
 Borrat de Gamanson 1843  
 Delage 1857  
 Troque 1865  
 Branet 1874  
 Chabossau Jean 1884.

23. le Bourg, C. m. . Froude Vert, 255. 4 5 Pommier, 1/2. 4  
 Belair, 450 . Fournet, 355. . le Poirier, 35. 1.  
 de Beaulieu, 200 . la Grange, 250. 1 Prijean, 1745. .  
 les Barges, 1765. 5 M<sup>o</sup>s Neuve, 250. 1 Reclus de Viaud, 1750  
 Bouteaux, 255. . Maine Neuf, 355. 5 Taron, 1750 9.  
 Chapeau, 355 9. Chez Mouton, 3750. Vaupe, 25. 3  
 Chez Viaud, 1/4 2 . Pommier, 255 2 La Veyrat, 450. 2  
 les Charnières, 350. 1 Parcaud, 2745. 10 Veussière, 450. 15.  
 le Clavurier, 705 . Peyret, 2745. . Chez Viaud, 175 .  
 Curebourse, 150 2 La Pinère, 35. 2  
 Fayette, 672 . Pleissancet, 35. .  
 Les Fraures, 355. . le Pont, 555. 4

25. le Bourg, S. de Parcaul, gm. au Clavurier, 74. 1/2 EN Pierre Naud, 1755. 4  
 Aubry (G<sup>o</sup> P<sup>o</sup>) 35. 7 la Côte, 2750. 5 le Pont, 25 .  
 Bomabry, 1/2 NO . L'itang, 170. . la Poste, 355. 8  
 Beau regard, 1/2 55. . Jamelle, 25. . le Riebard, 175. 1  
 le Bourliou, 1/2 NE. 3 le Ménéclaud, 1750. (Chambillard  
 le Canton, 355 . la Montillard, 45. 2. ou Clavurier)

Parcaul, 710 habitants dont 220 au bourg; 200 co-  
 muniants, dont 40 h. ; 1418 hectares; 64<sup>m</sup> -  
 194<sup>m</sup> altitude; à 10 K. de St-Aulaye; 29 K de Ri-  
 bérac; 66 K de Périgueux.

Revenus de la commune en 1884: 37,17 x 33.

Revenus de la fabrique en 1881: 1226<sup>m</sup> (ord. 425<sup>m</sup>).

Sol: Mollasse. Grès siliceux.  
 on donne généralement à Parcaul cette  
 étymologie per collum à cause de sa situa-  
 tion ancienne et nouvelle par rapport à  
 la colline.

Parcaul était autrefois une petite ville dé-  
 pendant du district de Montlieu (Char. infér.)  
 Placé sur un mamelon le bourg domine les  
 vallées de la Charente et de la Charente-In-  
 férieure ayant à ses pieds la route départe-  
 mentale et non loin le chemin de fer, si  
 l'on regarde du clocher l'œil s'étend tout  
 d'un coup à 30 ou 40 Kilomètres.

Le bourg a conservé des restes de son ancienne  
 splendeur, de larges rues et de vieilles  
 maisons dont les murs noircis par le temps  
 témoignent de leur antiquité. Voici le nom  
 des rues transmises par la tradition.

Rue St-Martin. La rue St-Martin conduisait  
 R. - Neuve. de l'église au château  
 R. - de la Halle. La rue Neuve, conduisait de  
 R. - de l'Etoile. - Chalais à La Rochechalais.  
 R. - du Quai. La Halle a été détruite en 93.  
 R. - St-Marceau La rue de l'Etoile conduit à  
 R. - Bossorond l'ancien pont, à la rivière  
 R. - Baudri. La rue du Quai et la rue

S<sup>t</sup> Marceau aboutissent également à la rivière.  
La rue Bossorond joint la rue Neuve,  
La rue Baudry est la plus rapprochée du château.  
La Commune de Parcoul est arrosée par la  
Dronne qui la sépare de la Charente et Charente-  
Inférieure; par le ruisseau de Rioumoir qui sé-  
pare de la Rochechalais; le Teandrau et le  
Riou Basset. Il y a à 500 mètres un moulin  
qui est bâti sur les ruines de l'ancien pont.  
Il y avait au vieux château un autre pont,  
dont les restes se voient encore dans la rivière.  
Il y a à Parcoul quatre foires annuelles qui  
s'y tiennent le 3<sup>e</sup> Mercredi de mars, avril,  
mai et août. L'air est très sain.

Délimitation. (Archiv. de la Dord. Réunion  
des Communes N<sup>o</sup> 5441) La Loi qui supprime  
la municipalité de Sami des Lois et réunit  
cette commune à celle de Rochechalais. - Du  
sixième jour de nivose l'an III de la République  
française une et indivisible. La Convention  
nationale après avoir entendu le rapport  
de son comité de division sur les pétitions  
des habitants des communes de Sami des Lois  
ci devant le petit Saint Aigulin et de Parcoul  
du district de Montlieu, département de la  
Charente-Inférieure de crête: art. 1<sup>er</sup> La mu-  
nicipalité de Sami des Lois ci devant le Petit  
Aigulin est supprimée. Cette commune est  
réunie à celle de Rochechalais pour ne for-  
mer ensemble qu'une seule et même com-  
mune dont Rochechalais sera le chef lieu.

Art. 2. La commune de Sami des Lois réunie à  
celle de Rochechalais par l'article précédent  
et celle de Parcoul sont distraites du district  
de Montlieu département de la Charente-Infé-  
rieure et réunies au canton de la Rochecha-  
lais, district de Ribérac, département de la  
Dordogne... Art. 4. Le présent décret ne sera  
point imprimé, il sera seulement remis des  
copies manuscrites tant à la commission des  
administrations civile, police et tribunal...  
qu'à celle des revenus nationaux... »

Origines. « Ecl. de Paracoul » (P. XIII. 1.) ; « P. Prior  
de Paracoul » (Pau XIII. 1.) ; « P. Prieure de Paracoul;  
vic. perp. de Paracoul » (P. 1516-1538) ; « Ecl. de  
Paracoul » (P. 1556) ; « le prieure de Paracoul; le  
vic. perp. dud. lieu » (P. 1620) ; « Paracoul, la  
prieure dud. lieu présente » (P. 1648) ; « le  
prieure de Paracoul; le vic. perp. dud. lieu »  
(P. 1711-1713). Définition: »

La paroisse de Paracoul comprend la com-  
mune de Paracoul et celle de Puymanjou  
(Etat des paroisses, 21 avril 1825).  
Titulaire et Patron: S<sup>t</sup> Martin de Tours,  
11 nov. Statist. de l'Evêché, Rue de S<sup>t</sup> Martin,  
On fête l'Assomption.

L'ancienne église était du XII<sup>e</sup>. et intéressante par ses colonnes et son portail. Une nouvelle église a été construite dans de plus vastes proportions et consacrée par M<sup>r</sup> Dabert, en présence de M<sup>r</sup> Coussau, évêque d'Angoulême le 1<sup>er</sup> octobre 1862. 18 croisées; vitraux de S<sup>t</sup> Martin, la Vierge et le Sauveur; statues de la Vierge et de S<sup>t</sup> Joseph. Deux chapelles dédiées à la Vierge et à S<sup>t</sup> Joseph ont été bâties et ornées par la famille Delage qui y a dépensé 8.000<sup>fr</sup> (1857).

2 portes. Sacristie au midi avec porte. Cloche de 1100 liv. - Cimetière proche. Presbytère attenant à l'église. 5 pièces avec dépendances. Jardin de 8 ares avec une autre terre. - Ce presbytère a été fondé par M. Samuel ancien curé de Parcoult.

Confrérie du Scapulaire. Archiconfrérie. 2 écoles - 20 mendiants - 3 cabarets. L'église de Parcoult fut donnée à l'abbaye de Charnoux par Raymond de Thiviers, évêque de Périgueux. Cette donation fut confirmée le 6 des Calendes de janvier 1101 par Guillaume Gradin, son successeur. (Sciste est citée en entier dans le fonds Supine. XXX). Le prieur de Parcoult fut visité en 1305 par Clément V (Itinéraire de Clément V). Le prieur était de nomination royale. On payait la dime au 1<sup>er</sup> au bailli de Parcoult pour le prieur et au 11<sup>e</sup> à Pompiers pour le curé de Parcoult.

- Curés de Parcoult.  
 P<sup>r</sup> Verneuil. 1635. Champeau. 1692. 97. J. B. Auconturier, curé.  
 Begout. v. 1639. Bourcier. 1644. 1694. Samanz. 1762. 94.  
 Pagnet. v. 1642. Luxier. vic. cord. Samanz. ATA. 1803.  
 Clément. v. 1644. Lafond. 1707. M. Queruel. Boyer. 1810.  
 Monferrier. 1642. 44. Banel. v. 1715. Beaulieu. 183. 19.  
 Daudring. v. 1644. Barinelli. dess. 1716. La borde. 1819. 20.  
 Sacroix. des. 1654. Nastorg. 1716. 31. James Glisson. 1820. 21.  
 Coste. 1662. 65. Brocas. 1731. 33. Benet. 1823. 25.  
 Bellade. 1665. Bost. v. 1733. - Fougères. 1832. 38.  
 Mazon. 1665. 73. Saudandandry. 1761. Joanne Delauray. 39. 42.  
 Dubest. 1673. 92. Luxier. 1762. - Jeanmet. 1844. 89.

- Nôts. Luxier, religieux cordelier prend le titre de vicaire-régent jusqu'au mois d'août 1762. - Jean-Bapt. Auconturier, (aussi) cordelier, dessert aussi en qualité de vic. rég. - St Sulpice de Mareuil, desservit la paroisse de Parcoult pendant les phases les plus critiques de la Révolution. Il prit part en même temps à tous les actes coupables de cette triste époque et signa ces actes soit comme agent national, soit comme procureur de la commune. - On y voit comment les

titres de seigneurie de Parcoul furent solennellement livrés aux flamme, comme l'église fut dépouillée de son riche mobilier qui fut transporté au district de Montbéliard, et enfin comme le pasteur infidèle lui-même prêta le serment à la constitution civile du Clergé. Le 6 du mois de février 1791 jour de dimanche à l'issue de la messe paroissiale il comparut devant les officiers municipaux formant le conseil de la ville de Parcoul et revêtu du surplis et de l'étole et de son écharpe par dessus il prêta serment en ces termes: Je jure de veiller avec soin sur les fidèles de la paroisse qui m'est confiée, d'être fidèle à la Nation, à la loi et au Roi et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale du 21 novembre dernier et acceptée par le Roi. Plus tard quand les désordres de la Révolution furent à leur comble, quand on en vint à briser les autels et à profaner le lieu-saint, il quitta ses paroissiens et se retira dans sa famille à Sarmaux. Il revint à Parcoul vers la fin de la Tourmente et y mourut en 1803 atteint de démence. On rapporte qu'après à une grave infirmité il ne voulait que personne s'approchât de son lit pour lui donner les soins que réclamaient impérieusement son triste état et exprima dans la misère la plus extrême, on ignore s'il avait rétracté son serment. Temple. Il y avait anciennement au milieu des bois, à Charnicot, entre Feuille-Vert et Maine-Neuf, un temple protestant; il n'en reste aujourd'hui que l'emplacement. Il existait à Parcoul un vieux château concédé en 1525 par François 1<sup>er</sup> à son chambellan François Green de St Marsault (protestant) devenu avec le roi prisonnier à la bataille de Pavie. Cette concession fut accordée pour le dédommager de sa rançon dont il avait payé le prix. Cette propriété qui anciennement ne relevait que du roi est toujours restée dans la famille. M<sup>r</sup> de St Marsault fit ensuite bâtir le château de Parcoul qu'habite aujourd'hui la famille de Gamanson. A. Ruines du château de Pommier à la famille de Queyssac; maison bourgeoise à Beaulieu; famille de Sambalerie, famille Delage. Bienfaiteurs: Sœur Philomène, née Delage et famille Delage.

romoaux. En bâtissant en 1857, les deux cha-  
pelles annexes à l'église, on a découvert  
au côté nord vingt tombeaux en pierre su-  
perposés les uns sur les autres et contenant  
avec des squelettes parfaitement conser-  
vés de petits pots en terre cuite. L'un de  
ces tombeaux renfermait, assure-t-on, une  
médaille portant cette invocation: « O Ma-  
rie conçue sans péché priez pour nous qui  
avons recours à vous. »  
La population de Parçoul est pauvre et  
industrielle mais malheureusement très  
indifférente pour la religion.  
On y rencontre un assez grand nombre de  
pratiques superstitieuses, notamment celle  
ci: Pour abréger les souffrances d'un ma-  
lade qui va mourir on lui met un joug  
sous la tête.

- Puy-mangou. 240 habitants; 1127 hectares;  
86m 18m altitude; à 4 km de Parçoul; 5 km de  
St-Aulaye; 20 km de Ribérne; 61 km de Périgueux.  
Revenus de la commune en 1884: 9.26 X 40  
Sol: Crétacé supérieur, Mollasse.

Cette commune est une annexe de Parçoul. État  
des paroisses, 27 avril 1825

Origines: « Sanctus Stephanus de Podio  
Mangor » 1083 (Cart. de Baigne); « Poi-  
Mangor » (P. XIII. s.); « Prior de Podio Man-  
gor » (Pau XIII. s.); « Poch Magal » (Itinér. de  
Clément V.); « Cap. de Podio Mangor » (P.  
1382); « Pr. de Puy-mangou vic. perp. de  
Puy-mangou » (P. 1516. 1538); « Ecd. de  
Puy-mangou » (P. 1556); « Puy-mangou, le  
prieur présente » (P. 1648); « Le prieur  
de Puy-mangou; le vic. perp. dud. lieu »  
(P. 1711. 1713).

L'église a pour titulaire St Etienne (Inv.  
3 doit); elle est très ancienne, de style  
roman; l'abside était entourée de fossés  
qui aujourd'hui sont comblés. Le sol de  
l'église a été élevé d'environ un mètre.  
Il n'y a pas de presbytère.

(Arch. de la Dord. Q. 550. N° 333.) « Vente de  
3 thermidor an IV. Bâtimens, jardin etc.

propriétaire, presbytère de Puy-mangou  
adjudicataire Sguis Estrade 1.076. L'adju-  
dicataire s'est laissé déchoir à défaut de  
paiement du quart en numéraire, la somme  
de 900 ne lui a pas été restituée »

Le lieu de Puy-mangou fut donné à l'abbaye de  
Baigne pour y bâtir une église, une maison de  
moines et un marché (Cartul. de Baigne, LXIII.)  
cures de Puy-mangou.

Pensinat. 1664. 67. Faure de la Richardie. 1713. 31. Varuithan. 1755. 73  
de Malzac. 1678. 95. Viaud. 1731. 45. Cadiot. 1774. 94  
Bertrand. 1696. 113. Tetit. 1746. 55. Dénonciation  
contre Cadiot qui abdiqua le 18 germinal (Arch. L. 829.)

Parcoult (Registres paroissiaux d'après le résumé  
fait par M. Villepote (archiviste de la Dordogne)  
1. 1<sup>er</sup> vol. cart. Registres des baptêmes, maria-  
ges et mortuaires de la ville et paroisse de St  
Martin de Parcoult en Saintonge, diocèse de  
Périgueux. 1638..1749. Baptêmes de Jacques de  
Mouthon fils de Jean de Mouthon et de Marie  
Mouche; parrain Jacques de Vault et mar-  
raine Judith de Juras 1639 - Guillaume Fleu-  
riot fils n. et l. de feu sire Jean Fleuriot et de  
Marguerite de Lavergne conjoints. 1666. -  
Carmier Green de Saint Marsault, fils de Cé-  
sar et de dame Angélique Green de Saint  
Marsault. 1685. - Catherine Audier, fille de  
Daniel Audier écuyer sieur de Rellial et de  
dame Elisabeth Audier demeurant à Beau-  
lieu. 1686. - Geoffroy de Blois fils d'Henri de  
Blois seigneur de Juvillon et de Marthe des  
Glenays. 1687. - Jean Green de Saint Marsault  
fils des précités. 1687. - Jeanni Moreau  
fille de Samuel Moreau, notaire habitant  
la paroisse de saint Aigulin en Saintonge et  
d'Anne Galau. 1709. - Marie fille bâtarde  
de Pharaïmond Green de Saint Marsault seigneur  
de Parcoult et de Marguerite Jamet 1718. -  
Lucie Meynier fille de Pierre Meynier sieur  
de Sile et de Françoise Terrie. 1725. - Pierre  
Guiliot fils de Jean Guiliot me tannetier, du  
village des Feuilles et de Marguerite Mar-  
chais. 1727. - François Averou fils de Leonard  
Averou, juge de Parcoult et d'Anne Gaminet  
1727. - Jacques Meynier fils de Pierre Mey-  
nier greffier, et de Françoise Leterrier. 1728. -  
Jean Rougier fils de Jean Rougier notaire et  
procureur de Parcoult et de Thelie de Pressac qui  
se disent mariés sans que je n'en ai rien seu  
quoique le susd. Rougier soit mon paroissien,  
j'ay donc avis en vue de ce mariage et  
j'ay pu être obligé à y enve-  
oyer l'extract de leur mariage, et n'ayant pas  
seu de décision si leur mariage était fait  
canoniquement, j'en ay écrit en tout par-  
ce que ce sont gens de la religion prétendue  
réformée. 1728. - Louis Jacques fils de Lé-  
nard Averou, juge de Parcoult et d'Anne Ga-  
minet; parrain M<sup>gr</sup> l'archevêque de Tours Louis  
Jacques de Champ de Rastignac et marraine  
noble dame Anne de Clermont Touchebœuf  
comtesse de Boissière. 1730. - Marguerite de

Marguerite de Queyssart fille n. et l. de Gabriel de  
Queyssart, chevalier de St Louis, seigneur de Beau-  
lieu, capitaine des canonniers au régiment royal  
artillerie et de dame Anne Peyruchaud; marrain  
Louis de Queyssart sieur de Belliat et marraine  
delle Marguerite Arnaudeau. 1733. - Jeanne Roger  
fille de Jean Roger, et de Julie Pressac « infestés  
de la détestable hérésie de Calvin » 1734. - Marie  
de Queyssart de Beaulieu fille des précités, mar-  
rain M. François Peyruchaud avocat en Par-  
lement, et marraine Marie de Queyssart, épouse  
de M. de Bouillac. 1734. - Louis de Queyssart de  
Beaulieu fils des mêmes. 1740. - Henri de Que-  
ssart id. 1741. - Jean de Queyssart id. 1742. - Fran-  
çois de Queyssart, id. 1743. - Pierre fils naturel de  
Marie Cortieu et suivant sa déclaration de  
sieur Louis de Luyorte de Matignon. 1743. -  
Mariages de: Jacques Gasquet avec Jeanne  
Sequin habitantes de la ville de Pareoul. 1673. -  
Elie Cortieu M<sup>e</sup> chapelier, bourgeois de la parois-  
se de St Martial d'Angoulême, avec Marie  
Mesnier bourgeois de la présente ville de Pareoul  
1673. - M. Laurent de Queyssard de la paroisse  
de St Meard de Gurson avec delle Anne Bremon  
de cette paroisse. 1680. - François Gros avec  
Triabeau Mercier (à laquelle j'ai donné l'absolu-  
tion de l'hérésie de Calvin » 1682. - Messire  
Jean Delage écuyer sieur de la Grange, de la  
paroisse de Brossac avec delle Marie de Pressac  
1684. - Pierre Menier marchand de cette paroisse avec  
Françoise Leterrier de la paroisse de St Christophe  
de la ville de Bordeaux. 1710. - M<sup>e</sup> Jean Pinault

SHAP - Fonds

(Parcoul. suite) M<sup>r</sup> Jean Pinault sergent royal,  
du grand Pinault, paroisse du Fouilloux,  
avec Marie Mesnier, fille du procureur des  
fices de Parcoul. 1717. - Sieur Charles François  
Gust de la paroisse de St Médard de Guisieres,  
qui a rapporté un certificat de catholicité  
dûment légalisé de M<sup>r</sup> de Bordeaux, avec  
della Marie Basin. 1741. - Nicolas Ferron, dra-  
gon réformé avec Marie Nicolas. 1740. -  
François Bernard avec Marie Grez de Saint  
Marsaud, fille naturelle et illégitime de Tho-  
rmond de Saint Marsaud. 1747. - Sépultures  
de Louis Plumet, âgé d'environ 66 ans dans  
l'église. 1679. - Gabriel de Bremon, sieur de  
Beaulieu, âgé de 50 ans dans l'église. 1682. -  
Jeanne Dubreuilh, veuve de Belot ministre  
autrefois de Chalais, âgée de 80 ans dans  
l'église de Parcoul. 1685. - Abraham Bontemps  
laboureur âgé de 60 ans dans les cimetières  
de l'église. 1693. - Jacques Sedoux, porteur de  
contraintes dans l'église. 1707. - M<sup>r</sup> Sicaire  
sacré prêtre, curé de Parcoul, âgé de 35 ans  
dans l'église. 1715. - Jacques Pageot, âgé d'en-  
viron 108 ans, du village des Faures. 1720.  
Julien Gabriau, m<sup>e</sup> jardinier, au château  
de Parcoul, âgé d'environ 67 ans. 1722.  
François Avezou, sieur Biquard, juge de  
Parcoul, âgé d'environ 80 ans dans l'église  
paroissiale. 1725. - Antoine Sadeuil, âgé d'en-  
viron 68 ans, décédé au château de Poumi-  
ery et inhumé dans l'église paroissiale. 1725.  
Pierre Avezou sieur de Bremon, âgé d'en-  
viron 48 ans dans l'église. 1730. - Un homme  
M. Duret, maître de danse, âgé d'environ 84  
ans décédé au château de Pommiery, 1730.  
Julien Viard, jardinier du seigneur dans le-  
glise ayant déclaré à sa mort que tout  
ce qu'il avoit étoit destiné pour les répa-  
rations de l'église, il étoit normand, marié,  
veuf, âgé de 40 ans. 1743. - Le 12 janvier  
1702 Aline Pontant, âgée de 22 ans, a fait  
abjuration publique dans l'église à l'issue  
de vêpres de l'hérésie de Calvin, en présence  
d'une grande foule de peuple, elle me la si-  
gnée pour ne savoir. Le cilire Brocas con-  
signe sur le livre, à la fin de l'année 1747  
à pour mémoire à ses successeurs au cas  
de besoin. En 1740 j'ay fait la découverte de la  
source qui est au jardin, derrière l'église,  
ce ne sont que des Cimes, mais qui sont  
abondantes; je m'en suis servi jusqu'en  
1745, mais l'ouvrier qui l'entreprit de la  
faire, ne l'ayant pas fait solidement, la  
muraille s'enfonça et y est dedans. Il est  
profond de 24 pieds, dont 6 dans le rocher  
et 18 de muraille; quand il étoit bien plein  
l'eau venait à la hauteur du jardin de M.  
Butet et y avoit deux brasses d'eau excellente  
et très fraîche; il m'en a coûté de pierre ou  
façon d'ouvrier ou pour la creuser, la terre  
y étoit très difficile à creuser, environ  
12 pieds, 120 livres; le tout par la suite de  
l'ouvrier qui étoit Giraud de Jean Roua.  
Le premier qui a bu de l'eau est Pierre Boi-  
dron, qui l'a creusé avec son père et son  
frère Jean Boidron. Je l'ay marqué au  
14 au fonds du registre de 1740. A la fin de

À la fin de l'année 1749 le même curé énumère  
les réparations qu'il a fait faire à son église  
et les achats d'ornements de 1733 à 1750  
qui se montent à la somme de 216 livres 15  
sols (... le raccomodage des vitres sans y com-  
prendre la nourriture ni celle du cheval,  
» 29 livres... le calice, façon ou augmenta-  
» tion, suivant la quittance de l'officier, 44  
» livres 2 sols sans y comprendre la dépense,  
» que j'ay fait à Bordeaux et de mon cheval,  
» j'ay esté aller ou venir 9 jours... j'ay  
» fait dorer le croissant du soleil, 2 livres  
»... fait faire un vis à la custode pour la  
» hausser, Mgr. l'ayant trouvée trop basse  
» dans sa visite, 6 livres; un ornement  
» noir acheté à un marchand de Simoges  
» nommé Rugier 14 livres; un autiel ou  
» pierre sacrée, avec le port, l'autre ayant  
» été interdite 4 l. 11 s. 6 d... j'ay fait con-  
» tredoubler le grand tableau, le haut  
» étant tout fendu presque en travers le  
» drap, les clous ou façon du peintre 11  
» livres 19 sols... plus un autre ornement  
» des quatre couleurs de satin à la Romaine,  
» 36 livres... »

2. Un vol. cart. in-f<sup>o</sup> Registres des bapt., mar. et  
mortaues de l'église paroissiale de S<sup>t</sup> Martin de  
Parcouil. 1750. 1792. — Baptêmes de :  
Suzanne Bernard, fille n. et l. de François  
Bernard et de Marie Green de Saint Mar-  
sault. 1751. — Marie Salidor de Faurgion  
fille naturelle et non légitime aînée dit  
de Pierre Salidor de Faurgion dit Bistouquet  
de la paroisse de S<sup>t</sup> Christophe et d'une nomi-  
mée Thérèse préceptrice ou régente. 1766. —  
Jean Mercier fils légit. de Pierre Mercier et  
d'Anne Simonin citoyen du bourg de  
Parcouil. 1761. — Françoise Borde, née à La  
Roche Chalais et baptisée audit lieu par  
un ministre protestant selon le rapport  
» qui nous a été fait » fille naturelle de  
Jean Bordas armurier habitant Chalais  
et de Françoise Liard. 1766. — Georges Horu  
fils de Jean Horu laboureur et de Jeanne  
Nicolas; parrain messire Georges Saulnier  
de Beauvoisine écuyer, chevalier-légit. de la  
Garde du Roy, habitant la paroisse de Che-  
naux et marraine d'elle, Bénédicte Moreau,  
du village de chez les Faures, 1777. —  
Nicolas Archat, fils de Pierre Archat,  
charpentier et de Jeanne Chagneau ma-  
riée de la présente ville de Parcouil, parrain  
messire Nicolas Jean Charles de Chabani,  
écuyer, baron et seigneur de Tailly, de La-  
vairre, Mondoir, Moulin-Neuf, Fontenelle  
et autres lieux et marraine d'elle, Bénédic-  
tine Moreau. 1777. — Anne Marie Dalesme,  
fille de Léonard Dalesme régisseur du châ-  
teau de Fammier, et de Marie Chaboussaud  
1786. — Mariages de Joseph Guyonnaud,  
m<sup>e</sup> menuisier, de la paroisse de S<sup>t</sup> Meard,  
de Gurson avec Marie Jammet de la pré-  
sente ville de Parcouil. 1763. — Sieur Pierre  
Lebeuf, m<sup>e</sup> en chirurgie habitant La  
Roche Chalais, âgé d'environ 23 ans avec  
delle Marguerite Avezou de la présente ville  
de Parcouil, âgée d'environ 38 ans. 1769. —  
Sieur Pierre Vincens, lieutenant de Montroy

de Montravel, habitant la paroisse de Bon-  
neville avec d'elle Anne de Quessart de la  
paroisse de Parcoult. 1770. - Sieur André Viaud  
du village de Champagne, paroisse de saint  
Aigulin en Saintonge, âgé d'environ 19 ans,  
avec d'elle Marie Lafon, de la présente ville  
de Parcoult, âgée de 24 ans. 1776. - Pierre Giret,  
ancien enjorral au régiment de Beauvaisis,  
de la présente ville de Parcoult, avec Françoise  
Boidron, veuve de Jean Mailhard. 1776. - Mes-  
sire Nicolas d'Alésme de Vige, écuyer, veuf  
de Marie-Jeanne dame de Guillinson, de  
la paroisse de Mortiers, en Saintonge, avec  
Marie-Anne demoiselle de Martin de Cha-  
teauray. 1782. - François Bernard chapelier  
veuf de Marie Grein de saint Marssault, avec  
Marguerite Verdine veuve de Jean Ferrand teit-  
leur d'habits. 1792. - Sépultures de: Suzanne  
Caiffard femme de sieur Pierre Memier dans  
l'église de Parcoult. 1751. - Benoite de Montplaisir  
marquise de Mayac, âgée d'environ 76 ans dans  
l'église. 1751. - Louis de Quessart de Beaulieu,  
lieutenant dans le régiment de la Roche, âgé  
d'environ 21 ans dans l'église. 1760. - Messire  
Dominique Brocas prêtre du diocèse de Sombes,  
curé de la présente paroisse de St Martin  
de Parcoult, âgé d'environ 60 ans, et inhu-  
mé dans l'église. 1762. - La femme du sieur  
Jean Rougier chirurgien, de la présente ville  
de Parcoult, qui l'a fait enterrer, in-t-on-  
dit, dans son jardin. 1762. - Delle Honorée  
Lafon, veuve de sieur Pierre Bernard, veuf de  
messire M<sup>e</sup> Lafon, jadis curé de Parcoult, âgée  
de plus de 80 ans, dans le cimetière. 1764. -  
Messire Gabriel de Quessart, écuyer, capitaine  
de Beaulieu, chevalier de Saint Louis, capi-  
taine des canoniers au régiment royal ar-  
tillerie, âgé de 83 ans, dans l'église. 1764. -  
Pierre Favereau dit Lafleur, soldat de  
la compagnie de Laveur au régiment de  
Provence. 1768. - François Richard, originaire  
du village de Chardeuil, paroisse de Chaulerau  
d'un frère jésuite, et depuis dix ans environ  
régisseur du château de Pommier, âgé d'en-  
viron 80 ans et enterré dans l'église paroissiale.  
1772. - Marguerite Moreau, demoiselle de  
Servanches, fille de sieur Gabriel Moreau  
et de dame Marie Thibault, âgée d'environ  
18 ans et enterrée dans l'église paroissiale  
1775. - Messire Jean de Martin, d'Amperneau  
de Chateauray, écuyer, chevalier de l'ordre  
royal et militaire de St Louis, ancien briga-  
dier des gardes du corps du Roy, seigneur  
d'Amperneau, du Marchene, et autres lieux,  
âgé d'environ 82 ans et enterré dans le ci-  
metière. 1778. - Messire Hector-François-Augustin  
de Pressac, âgé de 18 mois, fils de messire  
Thomas de Pressac seigneur de Lamaux, en Saint-  
onge et de dame Anne de Morel. 1778. -  
Messire Hector-François-Augustin de Pressac,  
âgé de 18 mois, fils de messire Thomas de Pressac  
seigneur de Lamaux en Saintonge, et de dame  
Anne de Morel. 1778. - François Jammet « pas-  
sager » (passer) au port de Parcoult.

ye dans la rivière de Drône près de la ville  
de Parcoul au-dessous du passage du côté de  
Chabrauyon. 1779. - Sieur Pierre Butet, âgé de 43  
ans, de la religion protestante, que le sieur Chau-  
ser du lieu de La Roche-Chalais, est venu me  
demander la permission d'enterrer, écrit le curé  
Samaux: j'uy répondu que cela allait sans dire  
et qu'il fallait bien qu'on l'enterrât s'il était  
mort. 1780. - Anne Butet de la religion de

de la religion de Calvin âgée de 83 ans et en-  
terrée dans son jardin. 1781. - Marie demoiselle  
de Morel, fille de feu messire Jean Charles de  
Morel, écuyer et de Marie-Anne dame de Bel-  
cier, âgée d'environ 38 ans. 1782. - François  
Chatagnier, âgé d'environ 17 mois, fils de sieur  
Guillaume Chatagnier, marchand du bourg de  
Coutras et de demoiselle Anne Bordes et en-  
terré dans le cimetière des catholiques. 1790.  
Sieur Pierre Guilhaot lieutenant colonel de la  
garde nationale de la présente ville de Parcoul  
dans le cimetière de l'église. 1790. - Sieur Jean  
Routhier, fils de feu sieur Nicolas Routhier,  
notaire et procureur de la paroisse de Monclé  
d'Aubeterre et de Marguerite Maurin, marié. 1791.  
Marie-Anne Peleier, veuve de M. Jean Charles  
Morel, âgée de 72 ans. 1792. - Jean Messias âgé  
de 80 ans dans l'église paroissiale. 1792. -  
Le curé Samaux écrit à la fin du registre de  
1766 que « par une lettre de M. Dudos, pro-  
» curateur-général de Parlement de Bordeaux  
» écrite au sieur Pexere dit Bruenet procureur  
» d'office de La Roche-Chalais d'allée du 22  
» décembre 1766, laquelle m'a été communi-  
» quée, il est défendu de rien inscrire sur nos  
» registres qui puisse exprimer la légitimité ou  
» illégitimité des enfants, mais d'écrire seule-  
» ment fils d'un tel et de telle. » Plus loin le  
même curé écrit: « Le 27 may 1773 je fis plan-  
» ter une croix sur le bord du chemin qui con-  
» duit au Marchené vis-à-vis la métairie de  
» Ches-Viaud; le lendemain 28 may 1773 j'en fis  
» planter une autre sur le bord du chemin  
» qui regarde le clocher de notre église et j'en  
» fis la bénédiction solennelle le jour de la  
» Pentecôte. » Le même ecclésiastique a mis  
en note à la fin de l'année 1779: « On trouve-  
» ra ci-après la copie informée et néanmoins  
» très fidelle de mon testament en date du  
» 17 septembre 1779, reçu par Girard notaire royal,  
» Juge de S<sup>t</sup> Agulin, habitant de Thouréth pa-  
» roisse de Sagenetouse en Saintonge, et féy,  
» dont y être ajoutée comme à l'original, il  
» contient mes dernières volontés, et je prie  
» Dieu de les faire exécuter après qu'il aura  
» daigné recevoir mon âme dans le sein  
» de sa gloire. Amen. » La dite copie ne fi-  
gure plus dans ce registre. Dans le volume  
on trouve après l'année 1789 au folio 214 le ré-  
gistre de toutes les personnes domiciliées et  
résidentes dans la ville et communauté de  
Parcoul qui ont miseret à la contribution  
patroïque. Au folio 264 est inscrite la déchar-  
ge donnée par le maire et les officiers mu-  
nicipaux à Jean Samaux curé de la paroisse  
lorsqu'il leur remet le 27 novembre 1792 tous  
les registres d'état civil depuis l'année 1630  
jusqu'à 1792.